

Atelier de lecture contributive
Bernard Stiegler, *La société automatique t.1 L'Avenir du travail*, Fayard, 2015.

Collectif *Organoesis*

SÉANCE 4

3 mars 2022

« Pris de vitesse : la génération automatique des protentions. »

Présentation du chapitre par Christian Bili

Introduction

Ainsi se résume le projet et la promesse de Bernard Stiegler : **le droit et le devoir de rêver**, comme droits constitutionnels qu'une politique de l'automatisation intégrée devrait porter en son cœur comme condition de l'exercice plénier de la citoyenneté.

Seul un tel investissement peut nous éviter **le contrôle automatisé** par la destruction systématique de notre autonomie par la gouvernementalité algorithmique et faire époque à l'absence d'époque.

Cela suppose de :

- . **repenser les savoirs** en requalifiant les rapports entre automatismes et autonomie,
- . **requalifier la question du droit** d'un point de vue épistémologique (fait et droit), politique (constitution d'un sujet et d'une puissance publique de droit) et économique (droit du travail).



I. Le désajustement entre dynamique technique et dynamique sociale

. Le système numérique : tendances techniques et faits techniques

La tendance technique numérique se concrétise dans des faits techniques numériques et constitue un milieu associé planétaire qui aujourd'hui arraisonne les milieux noétiques. Cet arraisonnement de la noèse par le milieu associé numérique comme *automatisation totale* est le fait d'une idéologie.

Les tendances techniques tendent à une automatisation presque totale : évolution de la tendance technique par la tendance machinique et industrielle.

« Il n'y a pas de stratégies du capitalisme totalement computationnel au départ d'un tel devenir, ni pour tromper, ni pour neutraliser et désactiver les masses par l'intermédiaire des machines algorithmiques. C'est ce qui se produit de facto. » p. 176

C'est la standardisation technique qui rend possible l'industrialisation et non l'inverse. Ici, ce sont les algorithmes de capture/prédiction qui rendent possible la société automatique et non l'inverse.

L'individu technique concret présente une forme d'autonomie, son inventivité et sa genèse proviennent de l'indétermination de son fonctionnement dans le milieu associé. Cette autonomie, que lui confère son indétermination, est ce qui lui permet son évolution dans le temps comme lignée technique.

Plus la structure de l'objet technique devient synergique, mieux celui-ci s'intègre à son milieu associé. (Cette évolution peut toutefois entraîner une sur-adaptation à un milieu donné, une *hypertélie* qui incapacite l'adaptation à d'autres conditions.) L'évolution ne constitue un progrès que si l'objet technique devient plus autonome, capable de s'ajuster aux variations de l'environnement.

La concrétisation de l'objet technique, son ajustement systémique, à lieu hors de lui. Ce processus le surdétermine fonctionnellement et conditionne le milieu qu'il intègre. Ce nouveau milieu n'existait que virtuellement, la relation que l'objet institue alors est une condition de possibilité pour ce milieu. C'est ainsi un arraisonnement des milieux et des rationalités qui lui préexistent.

L'automatisation résulte d'une dynamique et d'un déterminisme technique. L'automatisation est une limitation fonctionnelle et factuelle de l'individu technique par sa spécialisation. L'automatisation résulte de l'appropriation des tendances techniques diffractées qui l'ont précédée.

La tendance technique numérique, qui s'exprime dans des faits, conditionne la possibilité des autres systèmes qui ne pouvaient pas l'anticiper. Les faits techniques débordent l'anticipation qui les a portés.

. L'automatisation numérique : tendance anomique et nécessité du droit

Ainsi, c'est la dynamique technique qui précède et devance la dynamique sociale.

L'automatisation porte en elle une tendance *anomique*.

Comme ses fonctions sont concrétisées, convergentes et standardisées: l'autonomie de l'individu technique est réduite par l'intégration d'automatismes intégrés aux fonctions au sein d'un système et d'un environnement.

L'anomie est la forme pathologique et entropique de la tendance dans les faits, l'intégration de règles et de normes propres aux ensembles et aux systèmes techniques sans recours au droit qu'entretient la société en tant que règles communes, que principes d'organisation et que normes socialement établies.

Le *nomos* est le droit issu de la jurisprudence, qui intervient pour corriger des perturbations survenant dans un ordre ou sur des bases qui échappent à loi établie.

Cette tendance demande à être balancée par une solidarité organologique fonctionnelle de l'individuation.

« Constituer un droit, c'est constituer la quasicausalité des tendances de telle sorte que les faits techniques coïncident le plus étroitement possible (presque) avec les tendances aussi bien qu'avec les meilleures conditions de l'individuation (psychique et de l'individuation collective, constituant ainsi ce que Durkheim appelle une solidarité organique). » p. 175

« Les faits antisociaux sont ceux qui détruisent les systèmes sociaux (au sens de Gille). C'est ce qui se produit lorsque le système économique – tel qu'il excède les limites territoriales des systèmes sociaux, et, à cet égard, n'est pas un système social comme les autres – tend à prendre le contrôle des autres systèmes sociaux pour les inféoder à un système technique que ce système économique lui-même, devenu pour l'essentiel international, contrôle en totalité, et en diffractant les tendances techniques à son profit exclusif. » p. 181

. D'un côté, le **capitalisme** exploite toujours les courts-circuits résultant d'un changement de système technique dans les circuits de transindividuation précédents. Le capitalisme absolument computationnel fonctionnant 24/7 qui s'approprie le pouvoir *sans précédent d'intégration des automatismes* que porte le système de rétention tertiaire numérique. Et qui, par là même, s'approprie irrationnellement l'organisation de la production et de la consommation à l'échelle planétaire portée par l'automatisation intégrale au service d'une robotisation généralisée hyperproductive.

. D'un autre côté, l'**ordre économique et social** qui, s'appropriant les possibilités du nouveau milieu associé pour éviter la désintégration des structures de l'individuation, en décide les conditions et les processus de redistribution du temps et du pouvoir d'achat.

. L'appropriation rationnelle des tendances techniques : vers un droit à la désautomatisation ?

Ce n'est que par l'*appropriation rationnelle, c'est-à-dire néguanthropique* que peut résulter un état de droit. L'appropriation de ces tendances par des individuations collectives doit instituer un processus de transindividuation et constituer des individus psychiques.

« La néguentropie est ce qui doit procéder d'une innovation sociale réinventant les ajustements entre systèmes sociaux et système technique, et selon un modèle où ce ne sont plus le système économique et l'innovation technologique qu'il impose qui prescrivent le social, mais l'innovation sociale qui, fondée sur une autre économie – l'économie contributive – et sur une réinvention de la politique, conçue comme thérapeutique, prescrit l'innovation technologique, c'est-à-dire l'évolution organologique, et cela, en interprétant les tendances techniques. » p. 183

Le temps dégagé par l'automatisation doit être valorisé par l'individuation psychique dans des savoirs qui sont producteurs de bifurcations. Elle demande l'invention d'une nouvelle époque du soin, qui doit être une redéfinition de la rationalité, au-delà de la calculabilité et de l'apodicticité scientifique, c'est-à-dire une époque *prenant soin de l'improbable*. Et, comme la technique devance les autres systèmes et comme le changement d'époque ne peut être réalisé que dans l'après-coup, la notion de temps doit être réélaborée depuis le fait technique et de sa transformation en droit. L'état de droit résultant de l'automatisation est la constitution d'un droit à la désautomatisation, c'est-à-dire un droit à l'intermittence.

II. La gouvernamentalité algorithmique

. Une gouvernamentalité statistique apolitique

L'autorité des algorithmes est supposée légitime et à toute épreuve, car les dispositifs de capture et les données capturées sont supposés objectifs parce qu'elles sont décorrélées de toute intervention subjective. Les modèles sociaux qu'ils emportent permettraient d'éluder le social. Cette autorité objective se passerait ainsi de critique, les données et leurs traitements se suffiraient à eux-mêmes. Cette autorité algorithmique est intégrée dans les modélisations déployées par les Gafam et des Batx, ainsi qu'à travers leurs interfaces avec les utilisateurs.

Le capitalisme purement computationnel tend à devenir une neuro-économie alliée à un datascientisme biologique et économique.

Ce modèle projette la gestion industrielle et le gouvernement des peuples comme des choses, sans *biopolitique*, c'est-à-dire en exploitant les masses *comme ressources sans en prendre soin*. Ce gouvernement est apolitique, la gouvernamentalité algorithmique, qui détruit la possibilité du politique, suffit.

Phéromones numériques et devenir fourmilière : sésame crédit > ant group
https://fr.wikipedia.org/wiki/Ant_Group

La gouvernamentalité algorithmique existe dans les faits, mais ne consiste pas en droit, ni comme régime de vérité, les conditions institutionnelles déterminant l'apparition de discours jugé vrai ou faux manquent.

La vérité est ce qui est visé par le régime de vérité, *et qui, par cette seule visée, le constitue précisément comme régime de vérité* (p.183).

Un régime de vérité produit de la vérité à travers un savoir fondé sur un processus heuristique. La gouvernamentalité algorithmique, tout comme la fin de la théorie, sont dénuées d'heuristique, car les règles de fonctionnement en sont inaccessibles, elles échappent à la fonction critique, aux critères et conditions de certification.

Elle fonctionne sur le principe de la boîte noire. Ici on peut penser à la blockchain, comme processus automatisé de certification sans tiers de confiance, qui est évoquée dans cette image tirée du dernier rapport du World Economic Forum. On peut relever cet *état par défaut* lié à la confiance, qu'il s'agirait d'intégrer et de rendre acceptable dans nos rapports à la technologie.

Et c'est aussi la question de l'identité (privée, administrative et numérique) -> IDAAS Identity as a service. <https://id2020.org/manifesto>

La gouvernamentalité algorithmique opère grâce à des technologies de pouvoir fondées sur des statistiques constamment mises à jour par corrélations de données hors sol et sans sujet. Pour la gouvernamentalité algorithmique qui intègre fonctionnellement les technologies disciplinaires et statistiques, *les sujets individuels sont en fait évités, au point de créer une sorte de double statistique des sujets (B&R)* en les constituant en profils individuels.

La gouvernamentalité algorithmique opère en 3 temps qui se nourrissent mutuellement de manière à modéliser, anticiper et affecter par avance les comportements possibles.

« *Cette affection par avance {...} affecte toutes les puissances d'agir comme production du possible réduit au probable.* » p.193

Ces systèmes algorithmiques reconstruisent des profils par corrélations d'atomes encodés sans pour autant les rapporter à une norme générale et ainsi s'émancipe de toute moyenne. Ce datamining rassemble des *individuels* épars issus d'une dé-composition et constitue une *transdividuation* automatique en passant outre les catégories qui soutiennent les normes des sociétés et leurs normativités consolidées par des dispositifs rétentionnels impersonnels et intériorisés par des savoirs institués.

. La prise de vitesse de la raison et de la fonction délibérative

La gouvernementalité algorithmique prend de vitesse la raison, et la fonction délibérative synthétique est rabattue vers un entendement analytique automatisé. Elle prend aussi de vitesse la volition, le droit, l'administration et la décision en général, de la vie quotidienne aux décisions militaires. La raison est réduite à une rationalité a-normative et a-politique.

Cette anormativité rend d'avance et fonctionnellement impossible la critique de cette statistique probabiliste et atomique parce qu'elle ne s'ancre dans aucune convention, elle n'est pas génératrice d'espace public.

Cette liquidation des espaces critiques permet la colonisation de l'espace public par le secteur privé. Elle marque la disparition de l'expérience commune, et de celle du droit comme commun qui lie la vie quotidienne et vie administrée.

Le passage du gouvernement statistique au gouvernement algorithmique est aussi celui d'une gouvernementalité publique et d'État à une gouvernementalité *comme gouvernance par la privatisation généralisée qui est la destruction, par une sphère privée hypertrophiée, de la vie privée tout aussi bien que de la chose publique*. La privatisation de l'espace public par sa privation est aussi une désintégration de la vie privée (couple transductif). Elle élimine, court-circuite, fige et substantialise les normativités sociales, non calculables, car intraduisibles sous une forme numérique.

En substituant aux rationalités synthétiques locales au sein des ensembles sociaux la seule fonction de calcul, la gouvernementalité algorithmique supprime la capacité délibérative qui constitue l'indépendance fonctionnelle de la vie sociale.

Cette nouvelle normativité, moyennage opaque qui évolue en temps réel, ne constitue plus une norme pouvant être débattue ni être transgressée, elle est immanente.

L'omniprésence des profils induit une adhésion par défaut. Les trois temps sont perçus comme se déroulant en même temps. Ce même temps qui s'établit comme normativité toujours émergente et jamais passée est la négation d'autres temps et d'autres temporalités. Il devance et empêche de se présenter en annihilant les individus qui pourraient le revendiquer comme étant leur présent, duquel s'établirait leur passé, et se déciderait leur avenir. La décision demande du temps et tout est fait pour que cela ne puisse avoir *lieu*, les doubles numériques agissent *en lieu et place* en substituant aux protentions individuelles et collectives des protentions individuelles automatiques.

La prise de vitesse est une question de temps, temps de traitement, temps des perceptions, temps de cerveau, temps de la noèse, temps politiques... C'est aussi ce qui permet la furtivité des dispositifs, en échappant à l'attention et à la détection consciente.

. La réduction des singularités à des particularités : l'élimination de l'improbable

La gouvernementalité algorithmique comme application statistique réduit les singularités à des particularités, et lisse, en tant qu'application en temps réel 24/7, tout inattendu et tout improbable, comme exception à puissance d'interruption, et qui en tant que tel pourraient suspendre ou redéployer la relation. Elle liquide le défaut et la crise comme temps de décision. Et en réduisant la relation à une mise en relation de ses termes, elle anéantit, en se l'appropriant totalement, le pouvoir constituant de la relation sur ses termes comme prise de forme.

Le passage par le sujet est obsolète, car la *focalisation* sur les relations et les corrélations qui en découlent suffisent. Les corrélations entre données sont des relations de relations. Le calcul algorithmique par établissement de corrélations élimine les singularités des termes mis en relation, et dissout, dans l'ajustement continu de l'intensité de son faisceau de calcul, tout défaut et tout raté.

« L'« évitement » systémique, systématique et automatique « du raté ou de la déviation » par la gouvernementalité algorithmique opère comme négation de toute « disparition ».

« Il n'y a cet excès de la relation sur ce qu'elle relie que parce qu'il y a des ratés, et des compensations de ces ratés (...) qui engendrent toujours de nouveaux ratés, de nouveaux ratages et des rattrapages de ces ratages par de nouveaux ratages {...} c'est en ce sens que le milieu noétique constitue une différence noétique organologique qui engendre une supplémentarité élémentaire

sans cesse reconfigurée. Il ne peut en aller ainsi que parce qu'il y a un troisième terme dans cette relation qui « déborde toujours ce qu'elle relie », et qui provoque ces « ratages ». C'est ce troisième terme qui est le facteur de déphasage, de ratage et de défaut, qui constitue la relation, mais qui peut toujours aussi bien ruiner la relation {...}. Le défaut, c'est le pharmakon, qui est l'origine de la relation, comme cette possibilité impossible et improbable qu'est le défaut originare d'origine.

On trouve ici les questions du saut quantique, du déphasage et de la désautomatisation tels qu'ils sont constitués par le défaut d'origine : Le raté ou la déviation [...] apparaissent alors précisément comme ce à partir de quoi seulement il y a une relation, entendue comme inassignable à ce qu'elle relie [...] en ce qu'elle relie précisément des réalités dissymétriques et partiellement incompatibles ou disparates. Mais pour que ce soit possible, et lorsqu'il s'agit d'âmes noétiques, c'est-à-dire d'individuation psychique et collective, il faut que ces réalités dissymétriques aient en commun un « défaut de communauté » et une délinquance fondamentale, un delinquere primordial – dont toute forme sacrificielle est la revenance en vue de le renverser quasi causalement en une promesse. La quasi-causalité est ici l'enjeu à tous les niveaux. »

Cet oubli du défaut et du disparate est programmatique dans le *Too big to fail*, dont le *big* est aussi celui de *bigdata* et *bigpharma*, des politiques *risque zéro*...

La disparation optique est la faculté de projection en volume par la vision stéréoscopique, sans laquelle le relief reste *plan*. → à mettre en lien avec la perte de l'expérience de l'espace tridimensionnel des enfants élevés à la surface des smartphones.

. L' « infrasomatization »

L'infrasomatization repose sur une fusion complexe de capacités endosomatiques et de techniques exosomatiques par la réticularisation spécifique aux technologies numériques. Les infrasomatizations peuvent être considérées comme des technologies de structuration sociale – inscrivant de nouvelles formes de social sur nos corps, nos esprits et nos institutions. Agissant en deçà et au-delà de la conscience, l'infrasomatization échappe à la perception et passe, au pire, pour nos propres pensées, au mieux, comme une nouvelle forme de réalité sociale.

Visualisation des cycles infrasomatiques de l'assistant personnel intelligent Alexa et de son support Echo.

Chez Amazon, L'organisation des entrepôts et des rayons est gérée par des algorithmes qui organisent et optimisent l'espace de manière incompréhensible pour des êtres humains. Cette rationalité algorithmique évoque pour moi ce qu'avait dit Lee Seedol suite à ses défaites contre AlphaGo, que la machine avait ouvert une possibilité de jouer au Go que la pensée humaine n'avait pas encore entrevu.

Digital Labor : microtâches réalisées par des humains, mais intégrées dans les interfaces comme le résultat du travail algorithmique, des pans de nos vies sont considérés et accaparés via la collecte de données comme du travail sans rétribution par les plateformes, des microtâches de réseautage, certification...

Références

. André Ourednik, 2021, *Robopoïèses : les intelligences artificielles de la nature*, La Baconnière, Genève.

. David Berry (2019) « Against infrasomatization: towards a critical theory of algorithms. » In: . Bigo, Didier, Isin, Engin and Ruppert, Evelyn (eds.) *Data politics: worlds, subjects, rights*. Routledge Studies in International Political Sociology . Routledge, Abingdon, Oxon. ISBN 9781138053267

http://stunlaw.blogspot.com/2018/09/infrasomatization-and-datanthropocene_22.html

<https://fr.wikipedia.org/wiki/BlackRock>

<https://www.blackrock.com/us/individual/larry-fink-ceo-letter>

https://www3.weforum.org/docs/WEF_Advancing_towards_Digital_Agency_2022.pdf